

Type de prestation	euro H.T.
INSCRIPTION (uniquement pour les nouveaux titulaires)	115
INSTRUCTION DES DEMANDES	
Admission pour un robinet de base (une référence commerciale)	640
Extension majeure pour un robinet de base (une référence commerciale) ⁽¹⁾	640
Extension mineure pour un robinet de base (une référence commerciale)	367
Supplément pour d'autres références concernées par demande :	
du 1 ^{er} au 10 ^{ème} DN/référence supplémentaire	16
du 11 ^{ème} au 20 ^{ème} DN/référence supplémentaire	12
à partir du 21 ^{ème} DN/référence supplémentaire	9
Maintien d'un certificat de robinets ou partie d'un certificat (sans référence supplémentaire)	374
Admission pour une gamme de joints plats d'étanchéité	640
Extension pour une gamme de joints plats d'étanchéité	367
Maintien d'un certificat de joints plats d'étanchéité ou partie d'un certificat	374
Homologation d'admission / extension par type d'accessoire	420
AUTORISATION DE LABORATOIRE NF	
Admission pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	735
Extension pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	420
INTERVENTION EN USINE / LABORATOIRE	
Audit égal ou supérieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾	1390
Audit inférieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾	1690
Préparation audit / rapport / suivi d'audit	695
Prélèvement (par jour) ⁽²⁾	900
ESSAIS	
Evaluation des essais de vérification (par jour pour les 2 premiers jours de la prestation) ⁽²⁾	1390
Evaluation des essais de vérification (par jour à partir du 3 ^{ème} jour de la prestation) ⁽²⁾	1150
Rapport d'évaluation des essais	695
Prestations externes des laboratoires indépendants (par jour) ⁽²⁾	Devis labo
DEPLACEMENT	
Frais de déplacement et séjour	Frais réels
Forfait trajet hors France et pays limitrophes (A/R)	460
Si trajet supérieur à 1/2 journée [par 1/2 journée supplémentaire (A/R)]	460
GESTION ANNUELLE (par année civile)	
Par certificat pour un robinet de base (une référence certifiée)	388
Supplément par référence supplémentaire certifiée :	
de la 1 ^{ère} à la 10 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	11
de la 11 ^{ème} à la 20 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	9
de la 21 ^{ème} à la 40 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	6
à partir de la 41 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	4
Par certificat pour les joints plats d'étanchéité	370
Par homologation d'accessoires	235
Par autorisation de laboratoire NF de fabricant	420
DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF (par année civile)	
ROBINETS : par site de fabrication	955
ROBINETS : par certificat	80
JOINTS PLATS : par certificat	390

⁽¹⁾ une extension majeure nécessite à minima un audit et/ou essai(s)

⁽²⁾ hors frais de déplacement et de séjour